



L'écho des bahuts

Bulletin mensuel de la section FSU Martigues/Port de Bouc/côte bleue

Numéro 2
octobre 2012

L'édito:

Voilà, la première lettre de la section locale FSU a été distribuée dans les écoles, collèges et lycées du bassin Martégal. Nous vous remercions des retours que vous nous avez faits. Nous avons aussi vu combien les questions qui touchent à l'école et à son devenir vous préoccupent. Dans les salles de profs, l'envie d'un système scolaire plus juste, de conditions de travail meilleures, d'une reconnaissance de notre travail... se mêlent parfois à un sentiment de: « tout est joué d'avance ». Nous pensons au contraire que notre service Public d'Éducation, c'est notre outil de travail, et que nous devons

continuer à le défendre et à l'améliorer. Localement, cette lettre répond à cette ambition, en vous informant, en vous faisant participer à nos actions, mais surtout en vous donnant la parole. Elle se veut un outil de dialogue, une base sur laquelle nous pouvons échanger, tous ensemble, partager des réflexions, réfléchir à des modes d'actions... et ne pas laisser un chantier se bâtir sans les premiers concernés : ceux qui travaillent dans l'Éducation ! Nous espérons que ce 2^o « écho des bahuts » remplira cette tâche et que sa lecture vous sera agréable.

Article 1: victoire pour les EVS

Revenons sur l'histoire des EVS, ces contrats plus que précaires sur lesquels ont été recrutés une bonne partie des secrétaires d'écoles, et parfois aussi les assistants de vie scolaire. La FSU a toujours dénoncé ces contrats renouvelables, qui conduisent au final à travailler « 24h payées 20 » (moins de 700 euros par mois). C'est pourquoi le SNUipp avait décidé de soutenir ces

travailleurs lorsqu'ils ont décidé d'aller devant les prud'hommes. 110 dossiers ont été déposés par le syndicat, qui au passage a dû essuyer les critiques de certaines autres organisations. Pour la première moitié de ces dossiers, ceux qui dépendaient administrativement des Lycées Perrin et St Exupéry de Marseille, le conseil des prud'hommes a rendu son verdict:

Ces EVS percevront des sommes conséquentes (entre 5000 et 12 000 euros selon les cas) couvrant la violation de l'obligation de formation, des indemnités de requalification du CDD en CDI, de préavis, de congés payés sur préavis, une indemnité légale de licenciement, des dommages et intérêts et un remboursement des frais de justice.

Bien entendu, les Lycées vont se pourvoir en appel, mais c'est déjà une victoire, qui en appelle d'autres pour les EVS dépendant du Lycée Vauvenargue d'Aix.



La section locale FSU de Martigues-Port de Bouc-Côte bleue se joint aux efforts des syndicalistes du SNUipp 13, et se félicite avec eux de cette victoire. C'est une victoire pour tous les travailleurs, une manière d'affirmer que non, on ne peut pas impunément continuer la course à la précarisation ! Les travailleurs ont des droits, et nous sommes à leurs côtés pour les défendre quand ils sont bafoués.

Pour la section locale FSU
Frédéric Grimaud

Article 2: le SNUipp va rencontrer la maire de Martigues

A l'heure de la refondation de l'école, le SNUipp rencontrera prochainement la mairie de Martigues. L'enjeu est d'importance. En effet, dans le cas où, l'an prochain, les enfants terminent leur journée de classe plus tôt, comme cela semble se dessiner, qui va prendre en charge ce temps post scolaire ? Les mairies, certainement

Et si l'Etat n'aide pas les collectivités territoriales financièrement, le risque est grand pour que les inégalités entre communes s'accroissent davantage. C'est inacceptable. Sur le plan national, notre syndicat avait déjà calculé que, les fournitures scolaires, financées par les mairies, pouvaient être graduées sur une échelle de 1 à 10.

Le Snuipp porte haut et fort l'ambition de l'école. Il ne saurait cautionner de tels accroissements d'inégalités !

Pour le bureau du Snuipp Martigues,
Valérie Dussol.

Article 3: Blocus à Lurçat

Le lundi 8 octobre au matin, les personnels du lycée Jean Lurçat ont eu la surprise de voir l'entrée de leur établissement barrée par plusieurs dizaines d'élèves. Rassemblés autour de poubelles, positionnées pour l'occasion devant le portail d'entrée, les élèves visiblement déterminés avaient mis en place un barrage filtrant que seuls les professeurs pouvaient franchir sans trop d'embûches. Le motif de leur colère : la décision prise en Conseil d'administration d'installer des caméras de surveillance dans l'établissement. L'action menée par les lycéens (non-violente, il faut le souligner) a considérablement perturbé le bon fonctionnement du lycée durant toute la journée.

Pour tenter de trouver une issue à la crise, l'administration a convié à une réunion les représentants des élèves. A cette occasion, le chef d'établissement leur a rappelé que la dite décision avait été prise de manière démocratique et qu'elle ne déboucherait pas forcément sur l'installation effective de caméras. Etant entendu que ce genre de décision devait suivre une longue procédure administrative avant d'être à nouveau soumise au vote du CA.

Rassurés par ces annonces, les élèves ont décidé de lever le "blocus" dès le lendemain... et de siéger au prochain CA.

Pour le SNES-FSU
Philippe Sénégas

Les membres de la section locale
à votre disposition

Frédéric Grimaud: école Tranchier

Philippe Sénégas: Lycée Lurçat

Angelko Svrclin: Collège Wallon

Valérie Dussol: école Saint Pierre

Christine Lemassu: Lycée Lurçat

Myriam Guinaudeau: Brigade Martigues

Pierre Vaisse: EREA les Pennes Mirabeau

Jean-Patrice Brancato: Collège Eluard

Christine Aubin: Hôpital de jour

Nathalie Navarro: Collège Daumier

Valérie Baqué: école Di-Lorto

Odile Vaisse-Tessier: école Saint-Julien

Jean-Marie Paoli: retraité

fsu.martigues@gmail.com



FSU Martigues côte bleue

Culture: L'homme parle...en concert!



L'homme Parle, c'est ce groupe militant de « musique altermondialiste ». Chanson française mais musique du monde, rythmes hip hop mêlant tous les instruments, ce groupe de nîmois sait enflammer la scène sur des paroles engagées : « La Crise », « Militant du quotidien », « la vie de bohème » sont parmi leurs grands succès. Présents dans de nombreux mouvements sociaux, ils chantent la condition humaine ou l'écologie, et ils seront :

SAMEDI 17 NOVEMBRE à partir de 18H à la salle du Grès à Martigues

Avec en première partie : **Déclic** (reggae français) et **Akassa** (percussions africaines)

Entrée libre au profit des familles sans-papiers soutenues par le RESF Ouest Etang

Repas et boissons sur place